

Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1977)
Heft: 398

Artikel: Annexe de la première page : une chance et un tourment
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-1018578>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 15.01.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ANNEXE DE LA PREMIÈRE PAGE

Une chance et un tourment

Dès le début des années soixante, des articles de presse, des études, des thèses ont été consacrés aux problèmes de l'immigration étrangère massive. Les questions, les craintes, les avertissements, puis les initiatives populaires n'ont pas manqué. Mais la croissance à tout prix, en Suisse et dans les autres pays, était la seule politique officielle. Et les Cassandres faisaient figure d'empêcheurs de consommer en rond dans l'euphorie du boom généralisé.

Publié en 1966, le livre de Hermann-Michel Hagmann « Les travailleurs étrangers, chance et tourment de la Suisse », tirait la sonnette d'alarme. L'auteur ne se limitait pas à une description académique de l'immigration étrangère. Il dénonçait aussi les incohérences des mesures fédérales en matière de croissance économique et de main-d'œuvre étrangère. Enfin il proposait une politique à long terme, diagnostiquant que le problème des étrangers dissimulait « une véritable crise de croissance de la Confédération ».

Plus de dix ans après, nous avons à nouveau posé quelques questions à H.-M. Hagmann (directeur du Service social de la ville de Sierre, expert auprès de la commission consultative fédérale sur le problème des étrangers, chargé d'un cours de démographie à l'Université de Genève).

Une manière de comprendre l'évolution des esprits, si évolution il y a eu !

Question — *Vous proposiez dans votre livre une véritable campagne d'information : « Il s'agit d'expliquer à l'opinion publique comment la présence étrangère est devenue permanente, et pourquoi l'assimilation représente une des solutions indispensables à la résolution de la question des étrangers en Suisse ». L'information a-t-elle été suffisante ?*

— C'est un fait : il y a eu un effort d'information, mais insuffisant. Le secrétariat de la commission

fédérale consultative sur le problème des étrangers a fait un excellent travail. Il a publié un certain nombre de rapports qui ont été repris par la presse. A cause des initiatives, l'information est restée souvent incomplète, dirigée. Le débat en a été parfois faussé ; on n'osait pas dire les choses comme elles étaient, car ça risquait d'être mal compris.

Aujourd'hui il manque toujours une conception globale du problème des étrangers et de l'information. Timidement le Conseil fédéral essaie de définir une politique. En outre, on note toute une série de démarches parcellaires, de travail dans l'ombre, d'institutions et associations diverses, des Eglises, de certains syndicats, etc.

La seule campagne d'information ne suffit pas à dissiper les préjugés. On peut scientifiquement expliquer l'existence de ces préjugés par des considérations sur lesquelles on n'a pas prise. On peut atténuer les tensions mais pas tout résoudre. Le meilleur moyen d'éliminer les causes de tensions, c'est d'intégrer à long terme les étrangers. La seule information est insuffisante.

Q — *Vous dénonciez en 1966 l'absence de politique de croissance économique et démographique. Aujourd'hui, compte tenu de la conjoncture, une politique à long terme est-elle possible ?*

— Il est urgent pour la Suisse de définir une politique démographique. Il y a aujourd'hui un nouveau problème de dénatalité, de répartition des populations. On voit qu'avec la crise les régions de croissance économique les plus fortes continuent d'absorber les migrants des régions les moins développées du pays.

On est en train de vivre une « maladie » des structures par âge de la population, notamment à cause de l'immigration étrangère. L'évolution en dents de scie va se répercuter encore à long terme.

Ces à-coups sont nocifs. L'idéal, en démographie, c'est d'avoir une population où les oscillations sont les moins fortes de façon à maintenir des équilibres régionaux, des équilibres entre les équi-

pements collectifs et les gens qui arrivent sur le marché du travail, entre les enseignants et les enseignés, etc.

Il faut définir une politique, se fixer des objectifs. Il y a des écologistes qui disent : 6,3 millions d'habitants c'est trop, il faut arriver à 4,5. La population optimale n'est pas facile à déterminer. Pour ma part, je suis partisan d'une population qui se rapproche plus ou moins d'une population stationnaire. Quant à une diminution de la population, il faut bien comprendre qu'elle entraînerait des conséquences graves.

Q — *L'acceptation de la quatrième initiative « pour la protection de la Suisse » provoquerait-elle une décroissance démographique ?*

— Evidemment. Et elle ne ferait qu'accélérer la décroissance dans laquelle nous sommes déjà, et le chômage. Je crois que les gens commencent à comprendre qu'ils ont tout intérêt, sur le plan économique, indépendamment de l'aspect humain de la question, à ne pas faire partir les étrangers. Il y avait un raisonnement simpliste : on fait partir les étrangers et on prend leur place. Simpliste et apparemment logique.

Maintenant les gens se rendent compte que les travailleurs étrangers sont aussi des consommateurs, des contribuables. Leur départ ne fait qu'aggraver la situation, les problèmes de l'emploi.

Un exemple concret. Je connais un électricien qui travaille dans le bâtiment. Certains projets de construction ont dû être abandonnés parce que leur promoteur possède un immeuble dans lequel quatre appartements sont inoccupés à la suite du départ des étrangers.

L'ouvrier a vu concrètement le problème de la consommation. Si on diminue la population, ayant un appareil économique prévu pour tant d'habitants, on va diminuer la demande de biens. Je crois que les gens comprennent que personne n'a intérêt à ce que la population décroisse.

On peut se poser la question : est-ce qu'il ne faudrait pas garder tous les étrangers, donner des

indemnités de chômage plus longues ? Je me demande si on n'a pas intérêt à le faire pour maintenir la population à son niveau actuel. Parce que c'est un cercle vicieux. Exactement le sens inverse de ce que nous avons connu durant les années soixante (surchauffe). Nous sommes confrontés maintenant à un effet déflationniste et multiplicateur déprimant, et on a de la peine à l'arrêter.

Q — *Les trois initiatives ont trait directement ou indirectement aux problèmes de « l'emprise étrangère ». Pourquoi des mouvements minoritaires persistent-ils ainsi dans leur politique alors qu'ils ont été désavoués à deux reprises ?*

— Les deux mouvements xénophobes qui ont lancé ces initiatives vivent du problèmes des étrangers. Lors des dernières élections fédérales ils ont perdu du terrain. Ils sont donc obligés de lancer de telles initiatives pour maintenir leur électorat. Et il faut admettre que ces mouvements représentent une certaine part de la population suisse dont le mal-être, le malaise est habilement exploité. Et le manque de clarté de la politique fédérale ne facilite pas les choses... L'affaire des naturalisations figurait déjà dans une initiative précédente. Ils ont donc repris ce sujet. Et maintenant ils lancent une nouvelle initiative

sur les impôts, un impôt, bien sûr, sur les étrangers.

Ce qui est grave, c'est la menace, la psychose permanente que font peser ces initiatives sur la population étrangère résidant en Suisse.

Si la quatrième initiative était acceptée, cela signifierait que près de 260 000 étrangers devraient en l'espace de dix ans quitter la Suisse. La situation serait intenable. Et pour tous les étrangers, quel que soit leur statut, ce serait une véritable épée de Damoclès.

Q — *En 1966, vous proposiez la suppression du statut de saisonnier. Est-ce que vous maintenez cette proposition ?*

— Je préférerais la suppression pure et simple du statut. Mais il n'est pas possible de le supprimer dans l'immédiat pour des raisons de restructuration économique, pour des raisons politiques. La communauté cantonale de travail Valais-Etrangers dont je fais partie propose une solution de compromis : ni maintien absolu ni suppression absolue. Le statut de saisonnier pourrait être transformé par la possibilité d'acquérir le permis de séjour après deux fois huit mois de séjour en Suisse. Par ce biais on pourrait résoudre le problème du statut des saisonniers dans la grande majorité des cas.

DANS LES KIOSQUES

Action

Le quotidien « Die Tat » (L'Action) s'appellera tout simplement « Tat » (Action) à partir du 4 avril.

La rotative est rodée à Spreitenbach. La rédaction sort des numéros d'essais qui ne parviennent pas aux lecteurs ordinaires. L'administration cherche des vendeurs dans une vingtaine de villes alémaniques de douze cantons et demi-cantons (sur les dix-neuf entrant en considération). Seuls des petits cantons et demi-cantons ont été jusqu'ici négligés.

Une bataille de douze mois est engagée pour franchir la première étape de la lutte pour le tirage imposé par la direction de Migros.

Un lecteur nous a rendu attentif au fait que le principal journal de salariés de Suisse est maintenant l'hebdomadaire « SKZ/L'employé de commerce », organe de la Société suisse des employés de commerce, dont le nouveau tirage est de 82 051 exemplaires. A la différence du journal « SMUV », organe alémanique de la FTMH, que nous avions considéré comme le plus fort tirage, « SKZ/L'employé de commerce » est bilingue. Saisissons l'occasion pour noter une information parue dans un récent numéro. La Société des em-

plois de commerce comptait 64 610 membres le 1er décembre 1974, 72 315 le 1er décembre 1975 et 77 860 le 1er décembre 1976. Les « cols blancs » commencerait-ils à mieux comprendre la nécessité de « s'organiser » ? Une nouvelle campagne de recrutement a commencé le 1er mars.

Déjà la cuisine

— *Des échos sur des démissions probables au Conseil fédéral apparaissent sporadiquement dans la presse alémanique. Cette fois, c'est le mensuel « Wirtschaftsrevue » (mars) qui relance le jeu. Trois noms de démissionnaires probables en fin d'année et quatre noms de successeurs possibles sont lancés mais autant ne pas trop les prendre au sérieux. Il y a encore neuf mois jusqu'à la fin de l'année. A quoi servent ces spéculations ?*

Ce qui est plus sûr, c'est la décision de la caisse d'épargne de Küsnacht (ZH) de réduire à 4 3/4 % le taux des hypothèques en premier rang à partir du 1er avril...

— *« Die Weltwoche » a passé à l'offset pour une partie de son édition ce qui nous vaut des pages en couleurs très vives, nous dirions bariolées, mais c'est probablement ce que désirent les lecteurs. Font exception ceux de la « NZZ » et de « DP » ! Saisissons l'occasion pour recommander la lecture de la présentation de la « NZZ » dans « Construire » du 2 mars.*

— *Pour terminer, un écho de la campagne pour l'élection d'un préfet dans le district de Seftigen dans le canton de Berne. Se présente un candidat socialiste originaire du Haut-Valais. Au cours du débat public, à Belp, un auditeur lui demande quelle est sa religion. La réponse, rapportée par les « Berner Nachrichten » (5.3), est claire : « Comme Valaisan d'origine, je suis effectivement catholique, mais je n'ai jamais eu l'impression d'être candidat à une fonction de maître de religion ou d'habiter en Irlande du Nord ». Le quotidien bernois ajoute que cette tirade fut applaudie.*